



## L'ÉDITO

La fusion de la Direction Générale des Impôts et de la Direction Générale de la Comptabilité Publique fut la réforme phare de la présidence Sarkozy. Déclinaison de la Révision Générale des Politiques Publiques au ministère des Finances, cette réforme n'a été motivée que par la volonté de réduire les dépenses publiques par le non remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux.

Souvenez-vous de la déclaration du 1er ministre de l'époque : « nous allons supprimer les doublons ! ». Cinq ans après, où en sommes-nous ?

Ce numéro 2 de « La longue-vue » propose un focus sur notre administration locale au regard de l'emploi, des missions, de l'immobilier et des conditions de travail. Mais ces analyses ne sont pas exhaustives.

La section varoise de la CGT Finances Publiques a décidé de faire le bilan de ces cinq années de fusion à l'occasion de son assemblée générale annuelle.

Elle vous invite à y participer afin d'y porter votre propre contribution et ainsi nourrir le débat général sur notre administration qui n'a malheureusement pas fini d'être réformée.

Alors venez nombreux le **Judi 6 juin 2013 à Carnoules**, Salle Daumier, 6 Chemin Font de l'Île à partir de 8h30 débattre avec vos collègues.



## L'emploi

De 2008 à 2013, la Direction Départementale des Finances Publiques a subi une véritable saignée dans ses effectifs puisqu'elle a perdu 285 agents administratifs au nom de la sacro sainte réduction des déficits publics ! Dans une entreprise lambda, on appellerait cela un plan de

licenciement !

A l'époque, l'administration avait avancé l'argument du financement des promotions. Chacun pourra le constater : 59 créations de B pour 285 suppression de C. Le compte n'y est pas !

Heureusement, des agents ont su tirer leur épingle du jeu. Rappelez-vous, en 2009, nos administrations départementales étaient dirigées par un directeur des services fiscaux et un trésorier payeur général. Depuis la fusion, le département bénéficie royalement d'un administrateur général des finances et de trois administrateurs des finances. Ainsi, 1 + 1 = 4 ! Les directeurs avaient raison : 1+1 ne

### SOLDES : TOUT DOIT DISPARAITRE !



	A	B	C
FGP	- 4	38	-125
FF	11	21	-160
Total	7	59	- 285

font pas forcément 2 (théorie soutenue lors de la mise en place des accueils communs de La Seyne et Toulon).

La Cour des Comptes a d'ailleurs épinglé l'administration fiscale sur ce point car la fusion devait permettre une réduction de la masse salariale. Celle-ci a augmenté alors même que la DGFIP comptabilise moins d'agents, cherchez l'erreur !

Elle a d'ailleurs évalué le coût de cette fusion : 589 millions d'euros !

Gagnant - gagnant ? !!●

Dans le cadre de la politique de réduction budgétaire et de la fusion de nos deux administrations, il n'a été question que de fermetures, de fusions et de ménagements de nos services. En effet, au delà du simple fait d'avoir engendré les SIP (seuls services avec le PRS et la direction qui comprennent en leur sein des agents de la FF et de la FGP), la fusion ne sert en réalité qu'une politique de destruction du Service Public et en particulier de notre administration. Merci à feu la RGPP et désormais à la MAP, Modernisation de l'Action Publique ! Sans faire un inventaire à la Prévert, vous allez pouvoir constater dans la liste suivante que la transformation est bel et bien avancée :

## Changements opérés

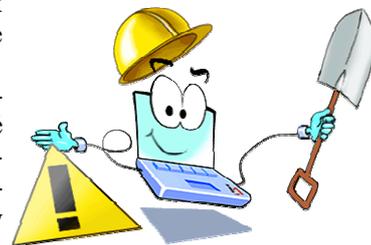
- Les fermetures : TP Comps, TP Pierrefeu, TP St Raphaël.  
Les fusions : les directions, tous les SIP du Var, les services recouvrements de l'ex-FGP des trésoreries des résidences.  
 Le SIP de Draguignan Nord et le CDI Draguignan Sud.  
Les déménagements :
- CFP de Fréjus : adjonction des TP Fréjus et Saint Raphaël.
  - CHI La Valette au CHI Toulon La Seyne à Sainte Musse.
  - BCR Toulon dans les locaux de Vert coteau.
  - TP Draguignan Municipale dans les locaux de la RF de Draguignan.
  - Les Domaines à la DDFIP Besagne.
  - TP La Seyne, retour dans leurs anciens locaux.

## Changements à venir

- Les déménagements
- Var Amendes à la cité administrative à la place du PRS.
  - Le PRS, on ne sait où ?
  - TP Six-Fours en cours d'examen
  - Les Brigades de Vérifications à la DDFIP Les Lices.
  - L'Audit, la ForPro à la DDFIP Besagne.
- Les fermetures :
- Des fermetures de trésorerie ont été annoncées par le DDFiP du fait de l'intercommunalité. A ce jour, trois trésoreries dont Salernes sont ciblées. Un problème d'adéquation se pose alors entre les découpages de l'intercommunalité et nos Résidences d'Affectations Nationales.

Pour ce qui est des travaux qu'il fallait, faut ou faudra réaliser pour ces changements, bienheureux sont ceux qui ont eu la chance de les voir engagés et menés à leur terme. En effet, les crédits se font rares.

A titre d'exemples, la remise en état, le désamiantage et la réorganisation des locaux de Vert Coteau sont suspendus faute de budget. La Trésorerie de La Seyne Municipale n'a pas bénéficié d'une remise en état intégrale. Le bâtiment est une véritable passoire où rats, vents et pluies circulent librement. Les travaux du CFP de Fréjus ne sont toujours pas achevés, on aura inventé la téléportation avant que l'ascenseur ne soit installé... Il est vrai que lorsqu'il n'y aura plus rien, il n'y aura plus de problème ni de coût, ni de budget !



## SIX-FOURS et la logique financière

Aujourd'hui, la direction ne cache plus son objectif de faire des économies. Du fait des contraintes budgétaires, notre budget local a été amputé de près de 2 millions d'euros en deux ans ! Alors tout est bon pour dégager des crédits, même la fermeture d'une trésorerie, comme le démontre la situation de la Trésorerie de Six-Fours.

En février, nous avons eu connaissance, indirectement, du projet de fermeture de la trésorerie de Six-Fours. M. Consolo, alors DDFIP, devait aller à la rencontre des agents du service pour leur expliquer cette décision. Nous avons saisi cette occasion, dans un cadre intersyndical, pour lui faire connaître notre opposition à cette fermeture. Cette position était avant tout celle des personnels.

Le 4 mars, une action était organisée et un échange a pu avoir lieu avec la direction. Le DDFiP s'est expliqué sur le déménagement qu'il envisageait de la trésorerie dans les locaux du CFP de La Seyne, rue Charles Gide. Désormais, les conditions de survie d'un service peuvent dépendre du ratio coût des locaux par agent. Nous y voilà : il faut réaliser des économies de masse. 130 000 € de loyer en moins sur un budget qui s'amenuise chaque année un peu plus, ce n'est pas négligeable.

Ce projet est inacceptable non seulement du fait de la configuration du CFP de La Seyne mais aussi de la situation géographique du site : capacité d'accueil des usagers très limitée, problèmes de stationnement pour les usagers mais aussi pour les agents, sécurité dégradée pour les régisseurs.

Au CHSCT du 21/03, nous avons exigé une expertise indépendante sur la faisabilité du projet de la DDFiP. Celle-ci a été adoptée à la majorité, avec l'accord du DDFIP, président du CHSCT.

Nous avons aussi sollicité le Maire de Six-Fours, qui n'était pas contre le fait de récupérer nos locaux pour un projet immobilier. Mais un bref échange aura suffi pour qu'il mesure l'activité de la trésorerie. Il a donc proposé de fournir un autre local avec un loyer inférieur. Une proposition a été faite à la direction et une visite des locaux ainsi qu'une première estimation des travaux à réaliser ont été effectuées.

Fin avril, la direction a voulu renoncer au recours à l'expert indépendant mais aussi faire appel à un ergonomiste du ministère (quid de l'indépendance de l'expert ?). Une nouvelle réunion s'est tenue le 30/04 entre les membres du CHSCT et la direction. Celle-ci a confirmé sa décision concernant l'expert, prétextant que payer entre 50 et 80 000€ quelqu'un qui va confirmer que ce n'est pas réalisable (surprise : eux aussi le pensent !), il n'y aurait pas là d'économies. Cependant, une étude menée par la direction confirme, de notre avis, que ce projet n'est pas viable. La proposition du Maire de Six-Fours nous a été exposée. Des travaux d'aménagement sont nécessaires et ceux-ci devraient être à la charge de la commune. Le montant du loyer demandé n'a pas été précisé.

Nous avons réaffirmé notre position tant sur notre opposition au déménagement de ce service, que sur le respect du vœu voté au CHSCT concernant l'expertise indépendante. La direction nous a alors précisé que si ce n'était pas Six-Fours, ce serait un autre service.

Ne baissons pas la garde ni pour Six-Fours ni pour les autres... ●



# Les missions

Morceaux choisis non exhaustifs !

## Le Service des Impôts des Particuliers

Le SIP a regroupé les secteurs d'assiette et le recouvrement d'une même résidence pour n'offrir au contribuable qu'un seul interlocuteur. Mais la réalité des services est tout autre puisque les métiers sont foncièrement différents. Même si les collègues travaillent ensemble, les filières ont été jusqu'à présent conservées au grand dam de l'administration !

Pour autant, ce n'est pas faute d'avoir essayé et parfois de manière pernicieuse.

Le « tout dématérialisé » engendre de nouvelles tâches pour les agents : Gaïa, traitement des anomalies des télé-déclarations, etc. La réception et le contentieux sont en augmentation du fait d'une dégradation de l'assiette des impôts.

La création de cellule de Contrôle Sur Pièce a privé les secteurs d'assiette d'un contrôleur et du soutien qu'il pouvait leur apporter sur l'ensemble des tâches du service.

Si l'idée de départ pouvait apparaître séduisante pour certains, la fusion est aujourd'hui synonyme de suppressions d'emplois massives.

Au motif de regroupement de personnels mieux formés et de gain de productivité, les SIP ont vu leur effectif se réduire de près de 20%.

Malgré toute leur conscience professionnelle et leur volonté d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles, les agents sont sous pression constante et, de plus en plus, au bord de la rupture.

●

## La Fiscalité Immobilière

Depuis 2012, la sphère Patrimoniale fait l'objet de « réflexions » au plus haut niveau du Ministère des Finances car les enjeux tant financiers

que politiques sont très importants. A coup de lois de Finances rectificatives sur l'ISF, les successions, les plus values et l'insécurité législative liée à cet empilement de réformes, l'exercice des missions FI s'est complexifié.

Il convient de rappeler que ces services ont perdu ces dernières années 25% des emplois implantés au niveau national sans que les charges de gestion et de contrôle n'aient diminué. Le Var est, de par son tissu fiscal et son potentiel immobilier, un département à fort enjeu. Le manque de présence des FI en matière de contrôle est un mauvais signal envoyé par l'Administration aux professionnels de l'immobilier et notamment les Notaires encourageant de fait la fraude.

Depuis le 01/01/2013, 14 Directions « tests » sont identifiées pour la constitution de Pôles Enregistrement/S.P.F. (anciennement Conservations des Hypothèques) dans le silence le plus total.

La démarche stratégique 2013 reprend les thèmes du rapprochement FI/Pôles CSP et Enregistrement/S.P.F. pour à terme créer des pôles civilistes. Cette réorganisation future qui paraît cohérente en termes d'efficacité d'exercice des missions se fera dans un contexte de suppressions d'emplois (pour mémoire, les C.H. ont perdu 20% de leurs effectifs ces dernières années) affaiblissant un peu plus les missions de ces services.

●

## Les produits divers

Le service des produits divers de l'Etat fonctionne comme une trésorerie au sein de la Direction du site Besagne. Les effets de la RGPP ont particulièrement désorganisé ce service, rendant difficilement identifiable l'ordonnateur d'origine. Sur un effectif de 10 agents, 6 ont demandé et obtenu leur mouvement sur ces 3 années passées.

La prescription trentenaire, ramenée à 5 ans en juin 2008 provoque depuis une charge de travail supplémentaire. Cette charge augmente depuis le début de l'année. Peut-être est-ce pour cela que le personnel ne se fidélise pas

Pour la partie comptable, le logiciel chorus a impacté les logiciels de poursuites existants, les rendant inopérants. Les outils actuels restent de très simples adaptations basiques du logiciel de « poursuites » REP.

Chorus a apporté une amélioration pour les restitutions comptables. En revanche la mise en œuvre pour les D.S.O. comme pour le reste relèvent du mystère. Malgré les demandes répétées, les directions parisiennes ne donnent aucune instruction. Les agents attendaient mieux de la fusion.

## Cellule Informatique Départementale

Elle n'existe plus ! Aujourd'hui, les agents sont regroupés au niveau régional au sein de la DISI même s'ils ont conservé leurs bureaux dans le Var. Leurs interventions sont conditionnées par une procédure spécifique centralisée sur le 06.

Les délais d'interventions s'en trouvent de fait rallongés. Même la direction reconnaît que « c'était mieux avant » ! ●



## Les Trésoreries

Avec les fabuleuses annonces sur la réforme, les agents des trésoreries (déjà mises à mal du fait de leur taille) pensaient voir leur charge de travail

évoluer d'une manière harmonisée et pouvoir travailler dans des structures plus grandes avec du matériel plus performant.

Malheureusement, la réalité les a vite déçus avec la fermeture de la trésorerie hospitalière de Pierrefeu.

Face à la masse accrue de travail, de nouveaux outils informatiques sont apparus pour soi-disant faciliter le travail des agents. Le résultat est médiocre. Le logiciel hélios est certes plus efficace qu'à ses débuts, mais reste très contraignant.

Le problème principal, c'est qu'il a une interface avec le service ordonnateur. Interface qui s'est étendue au fil des années, à tel point que l'ordonnateur, à peu de frais, peut prendre le contrôle du logiciel et jouer ainsi le rôle de l'ordonnateur et du comptable en même temps.

C'est une remise en cause du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable.

La quantité de travail s'étant considérablement accrue, de nouvelles procédures ont été mises en place pour l'alléger au détriment du contrôle.

Ainsi, le contrôle hiérarchisé de la dépense CHD dégage le comptable d'une partie de sa responsabilité pécuniaire sur les mandats qui ne sont pas visés par ce contrôle. Enfin, le respect de la hiérarchie a changé aussi.

Le départ de M. Consolo passe ainsi dans une grande indifférence... ●



## Les règles de gestion

Globalement, les agents ont du mal à s'y retrouver !

Chaque filière a le sentiment que les règles de l'autre filière ont prévalu dans la détermination de la gestion fusionnée. Mais que l'on ne s'y trompe pas, tous les agents ont accusé un recul dans leurs droits et garanties : évaluation professionnelle, avancement d'échelon, promotions, mutation, rien n'a été épargné par la machine « fusion ». ●

## Les conditions de travail

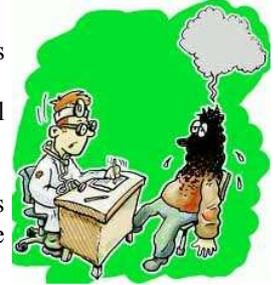
Moins d'agents, une augmentation des tâches, des fermetures de services, des regroupement de services insupportables, des déménagements, de nombreux travaux, des locaux sales, une baisse drastique du budget de fonctionnement, des fournitures qui se font rares, la liste n'est malheureusement pas exhaustive. Le constat est accablant pour tous les agents de la DDFiP qui ont vu leurs conditions de travail se détériorer ces cinq dernières années.

Les agents n'en peuvent plus : l'administration en demande chaque jour un peu plus, sans leur donner les moyens d'assurer les missions.

Des tensions peuvent apparaître entre collègues qui sont au bord de la rupture. Cette souffrance au travail peut conduire à un syndrome d'épuisement professionnel (ou burn-out), voire un passage à l'acte.

Une étude a même apparenté cet état de fait au syndrome « France Télécom ».

Notre administration communique très peu d'ailleurs sur ce sujet et ce ne sont malheureusement pas ses tableaux de veille sociale qui changeront le cours des choses vu que les suppressions d'emplois vont se poursuivre. ●



## Et après ?

La fusion est à peine achevée que l'administration pense déjà à d'autres réformes pour achever le démantèlement du service public fiscal et foncier.

Et pour ce faire, elle a lancé une grande opération de communication au travers de la démarche stratégique. L'objectif était de faire adhérer les agents

aux changements en leur laissant l'impression que leur avis allait être pris en compte. Le problème est que ces changements ne sont motivés que par la réduction des déficits publics du fait de la soumission du gouvernement au respect du TSCG (Traité de Stabilité, de Coordination et de Gouvernance) imposé par l'Europe.

Dans le Var, seulement 21 agents sur 1700 ont répondu à cette consultation. Il faut dire qu'un document de synthèse circulait déjà sur les pistes possibles pour poursuivre la casse de nos services. En effet, celui-ci préconise : la concentration de services au niveau régional, le démantèlement du maillage territorial et des services de proximité, la généralisation des pôles supra- et infra départementaux et la remise en cause des droits et garanties des personnels.

Il n'en fallait pas plus pour donner des idées à certains, car comme le disait le DDFiP M. Consolo : « nous ne pouvons plus continuer à travailler comme cela (du fait des suppressions d'emplois), il va falloir s'adapter ».

Et c'est pour s'adapter certainement, que la direction a voulu fusionner en avril 2013 les secteurs d'assiette du SIP de TNO. Heureusement, les agents ne l'entendaient pas ainsi et la CGT a mis les pieds dans le plat pour faire stopper cette réorganisation.

Cette tentative n'est malheureusement pas isolée. A Rennes, les agents avec leurs organisations syndicales s'opposent aussi à la fusion des secteurs d'assiette. A Marseille, ils s'opposent à la fermeture du site de Sainte Anne en vue de sa vente pour boucler le budget départemental !

Tous ces agents se mobilisent pour défendre leurs missions. ●



Pour la CGT, cette politique est inacceptable. Plus que jamais exigeons :

- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- le maintien de l'intégralité des missions dans le ressort de la DGFIP,
- la pérennité du réseau de proximité,
- l'arrêt des concentrations en pôles et transferts de service,
- le maintien du statut général et des statuts particuliers et de tous les droits et garanties,
- l'abandon de la démarche stratégique, de la MAP et de l'acte III de la décentralisation.

**Rejoignez la CGT Finances Publiques 83**  
**Venez nombreux à son assemblée générale du 6 juin 2013 à Carnoules**